

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1432**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Architecte d'intérieur

Nouvel intitulé : Architecte d'intérieur-designer

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure d'Arts Graphiques et d'Architecture Intérieure (ESAG Penninghen)	Directeur de l'ESAG

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

233n Etudes et projets d'agencement intérieur, architecture d'intérieur

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'architecte d'intérieur est concepteur de lieux, consultant de l'industrie, architecte de l'éphémère, homme de l'art. Pour les domaines suivants : Espaces de vie, espaces de travail, espaces de soins, voyages vacances, recherches, espaces commerciaux, espaces administratifs, et lieux de cultes, espaces de loisirs et culture, architecture événementielle.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- Conception d'espaces : habitat, administration, industrie, commerce, hôtellerie, musée, loisir...

- Design de Produits : mobilier, luminaire, objet, textile, mobilier urbain...

- Communication : muséographie, scénographie d'exposition, décor de télévision cinéma, image d'entreprise.

Capacités attestées : - Aptitude à la création et à l'aménagement des espaces intérieurs habitables répondant à la fois aux exigences humaines, esthétiques et techniques

- Connaissance appropriée de l'histoire et des théories de l'architecture, des arts, des technologies et des sciences humaines dans leurs relations avec la création d'espace

- Connaissance et pratique des arts plastiques en tant que facteurs déterminants de la qualité de conception des espaces

- Connaissance appropriée de l'architecture, de la programmation, des techniques mises en œuvre dans le processus d'élaboration du projet

- Connaissance de la méthodologie du projet

- Connaissance des problèmes liés à la structure et à la construction des bâtiments et des espaces

- Connaissance appropriée des problèmes physiques, des technologies, des matériaux, et de la fonction des espaces et des constructions, de manière à doter ces derniers de tous les éléments d'agencement

- Capacité technique lui permettant de concevoir et de réaliser des espaces satisfaisant aux exigences des usagers tout en respectant les limites imposées par les impératifs budgétaires et les réglementations en vigueur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Architecture, Architecture Interieure, Design, Création, Mode, Decoration, Stylisme, Scénographie, Evenements.

Architecte d'Intérieur, Directeur de Projet, Chef de Projet, Directeur de Création, Directeur Artistique, Créateur, Concepteur, Responsable Département Design, Responsable de la Création, Projeteur, Dessinateur en AI, Décorateur...

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Modalités d'évaluation en trois parties : 1 - Le dossier (20 %)

Présentation de travaux réalisés dans différentes disciplines : Architecture Interieure, Architecture, Design, Illustration, Infographie, Construction, Communication. En rapport avec la charte de l'enseignement en architecture interieure

2 - La thèse (60 %)

Le sujet de thèse est déterminé par l'élève et est réalisée sous la responsabilité d'un maître de thèse sollicité par l'élève parmi les chargés de cours de l'Ecole et en collaboration avec des conseillers extérieurs. Un mémoire est présenté.

3 - Le contrôle continu (20 %)

Moyenne des notes obtenues durant la dernière année.

Validité des composants acquises : 1 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	10 Professionnels français et 10 Professionnels étrangers de différentes nationalités, tous extérieurs à l'Ecole et la direction
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	10 Professionnels français et 10 Professionnels étrangers de différentes nationalités, tous extérieurs à l'Ecole et la direction

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er août 2006 publié au Journal Officiel du 24 août 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 août 2006, jusqu'au au 24 août 2011.

Arrêté du 19 décembre 2006, publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant modification de l'autorité responsable de la certification : Ecole Supérieure d'Arts Graphiques et d'Architecture Intérieure - Penninghen

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 4 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation à compter du 1er janvier 1972 et jusqu'au 31 décembre 2003

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

17 certifiés par an.

Autres sources d'information :

<http://www.esag.tm.fr>

Lieu(x) de certification :

ESAG/Penninghen 31 rue du dragon
75006 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Architecte d'intérieur-designer